

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 10 novembre 2020 (18h30/20h30) - par visioconférence

Présents :

Pour la mairie : Mme Lacheteau (Adjointe à l'Education et au Social), Mme Pochat (Responsable Education - Social, Solidarité et Familles), Mme Lamouroux (Déléguée à l'Education)

Enseignantes : Mmes Hemery et Ramboz (CP), Mmes Lepage et Goncalves (CE1), Mme Lardy (CE2), Mmes Bigant et Costa (cm1), Mmes Vilalta (CM2) et Boulin (directrice et enseignante CM2), M. Lherm (CE2/Cm2), Mme Lartigue (CE2/CM2- CM1 et CM2)

Pour « Les Parents de L'Etang » : Mmes Pluchet, Porta, Houpert, Buirette,,Quiroz, Leroux, Mrs Clément et Huard,

Pour l'enfant de L'Etang » : M. Vittman M. Taji, Mme Jamelin

Excusés : Mmes Ciret, IEN, Baloup (CE2/CM2), Racine (CE1)

ORDRE DU JOUR

➤ **Bilan de la rentrée de septembre 2020 :**

Dans le contexte de crise sanitaire, la rentrée s'est bien déroulée, le mardi 1^{er} septembre, pour tous les élèves. Les classes sont rentrées de façon échelonnée, en terminant par les CP.

Désormais, les classes de CP et CE1 entrent et sortent par le portail du haut et les classes de CE2 au CM2 par le grand portail du bas, pour éviter les regroupements devant l'école et limiter le brassage des élèves. Les familles ont respecté les gestes barrières, tout comme les élèves à qui il a été rappelé les règles d'hygiène dès les 1^{ères} heures.

Les parents délégués font remarquer que des attroupements se créent, néanmoins le matin devant la grille du bas. Le trottoir est peu large et des grilles longent le trottoir. Mme Boulin précise que les familles peuvent emprunter le trottoir d'en face, attendre sur la pelouse l'ouverture des grilles et garder les distances.

La 10^{ième} classe (CM1) a été créée et prise en charge par Mme Costa, (3jours) et Mme Lartigue (1 jour) ; l'effectif est de 245 aujourd'hui soit une moyenne de 24.5. Merci à la mairie pour avoir anticipé cette ouverture avec l'équipement en mobilier et TNI, mais aussi pour la réfection de ces 2 classes. L'autre salle est prévue pour accueillir une autre classe en prévision d'une hausse d'effectifs suite à la livraison des logements du « Clos des vignes ». Pour le moment, les arrivées sont plutôt à prévoir à partir de janvier 2021.

M. Le Maire et les membres de la commission éducation étaient présents à l'ouverture des grilles, le Mardi de la rentrée. M le Maire, nouvellement élu, s'est présenté à l'ensemble des élèves et des enseignants pour leur souhaiter une bonne année scolaire.

Mme Vilalta a suivi ses élèves en CM2 pour pouvoir finaliser le travail commencé l'an passé avec le théâtre de St-Germain. La classe de CE2/CM2 y participe également.

L'étude du soir est désormais municipale et toujours assurée par des enseignants, majoritairement de l'école. Elle accueille prioritairement les élèves de CM1 et CM2. Les groupes ne dépassent pas 17 élèves.

L'école a régulièrement rappelé les consignes à tenir en cas de suspicion de covid ou de cas avéré : isolement, retour à l'école. Informations sur le site de l'école et par mail aux familles.

Dans le cas où un membre de la famille est positif à la Covid19, celle-ci doit informer l'école par mail. Elle s'engage également par écrit, à remettre leur enfant à l'école seulement après la période d'éviction de 7 jours minimum et en l'absence de fièvre et de symptômes. Prendre conseil auprès de son médecin.

En cas de Covid avéré d'un élève, les familles de la classe sont averties par mail. L'inspection est avertie sans délai. Les consignes sont les mêmes pour les élèves et les adultes qui sont désormais tous masqués.

➤ **Crise sanitaire et plan Vigipirate : alerte urgence attentat : adaptations des mesures à l'école / hommage :**

La crise s'étant aggravée au retour des vacances de Toussaint, l'école a dû modifier très rapidement son fonctionnement afin de s'adapter à un nouveau protocole plus strict : non brassage des groupes, port du masque pour tous les élèves, lavage des mains plus fréquent encore. Désormais, les élèves entrent le matin, et vont directement se ranger : leur enseignant les accueille et dès que le rang est complet, rejoignent leur classe après lavage des mains.

Des zones ont été créées dans la cour et 2 services de récréation ont été organisés. Cette organisation demande beaucoup plus de temps de présence dans la cour pour les enseignants, et je les remercie pour leur engagement dans la mise en place de toutes ces mesures.

Le Président de la République a annoncé le reconfinement d'une partie de la population et le plan Vigipirate Urgence Attentat a été activé à son plus haut niveau.

Toutes les classes ont rendu hommage à notre collègue, Samuel Paty : dans toutes les classes les enseignants ont su trouver les mots adaptés à l'âge des enfants pour parler de liberté, de laïcité. Après lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs, les élèves ont tous observé une minute de silence à 11h.

M. Le Maire, Mmes Lacheteau et Pochat, du service scolaire, étaient également présents dans une classe de CM2.

Depuis la rentrée des vacances de toussaint, les contraintes nous imposent d'éviter de brassage des groupes classes. Pour cette raison, il est rappelé, quand cela est possible pour les familles, d'éviter d'inscrire leur enfant, momentanément, à l'étude pour faciliter l'organisation des groupes. Les familles qui ont pu faire cet effort de venir chercher leur enfant à 16h30 sont remerciées.

Mardi 3 novembre, une attestation justifiant l'accompagnement des enfants à l'école a été distribuée à chaque élève.

C'est dans ce contexte, triste et difficile qu'il faut poursuivre notre mission d'enseignement en direction de tous nos élèves. A présent, les élèves doivent porter le masque dès 6 ans, pour se protéger et protéger les adultes, dont les enseignants, les animateurs qui les côtoient tout au long de la journée. Le port du masque par les élèves est bien respecté. Celui-ci doit être adapté au visage de l'enfant, et fourni par la famille. L'école ne dispose que d'une petite réserve pour les élèves.

A la question posée par l'association des Parents de L'Etang sur l'organisation des récréations :

« L'absence de jeux disponibles dans la cour de récréation (ballons, table de ping-pong) liée au contexte sanitaire, génère-t-elle davantage de situations de "violences physiques ou verbales entre enfants ?

Dans le contexte de crise sanitaire, les ballons sont toujours autorisés, depuis le 1^{er} septembre. Il a été rappelé en début d'année, dans toutes les classes, que les cartes qui s'échangent sont interdites par le règlement, et d'autant plus dans la situation actuelle. Pour éviter la confusion, les cartes sont aussi interdites désormais, dans les services périscolaires.

Il n'y a pas particulièrement plus de situations de violences verbales ou physiques : des rappels permanents sont faits auprès des élèves qui ne respectent pas les autres, des rdvs ont été organisés systématiquement avec les familles, pour les situations qui le nécessitaient. Parfois les conseils de la psychologue scolaire peuvent s'avérer utiles. A l'école, les enseignants sont vigilants aux situations qui peuvent survenir et des débats sont régulièrement tenus dans les classes pour apaiser les tensions lorsqu'elles surviennent. Je rappelle le règlement de l'école qui stipule : *L'école assure conjointement avec la famille l'éducation morale et l'éducation civique.*

Les Parents de l'Etang demandent si des exercices de mise en sécurité "attentat" sont toujours d'actualité dans le contexte sanitaire actuel. Il est répondu par l'affirmative.

Ils font également observer que la cour est très visible de l'extérieur. Existe-t-il des exercices spécifiques pour les moments où les enfants sont dans la cour ? Il est répondu que différents scénarios sont prévus.

Peut-on envisager un mur brise-vue ? Mme Lacheteau répond qu'il est envisagé de planter de la végétation touffue pour rendre la cour de récréation moins visible

➤ **Adoption du règlement de l'école :**

Changement apporter au règlement de l'école : l'adresse du site de l'école y est mentionnée.

De nombreuses contraintes liées à la crise sanitaire et aux risques attentat s'imposent à tous et sont en constante évolution. L'école continuera d'informer les familles sur les protocoles.

Le règlement sera distribué aux familles après adoption par le conseil. Il devra être lu et signé pour approbation.

➤ **Actions pédagogiques prévues en 2020/21 :**

Les sorties scolaires sont autorisées mais de nombreux lieux sont fermés. L'enseignement de la natation se poursuit avec un protocole renforcé malgré les interrogations de la communauté éducative.

CM2a : poursuite du projet théâtre avec le théâtre Alexandre Dumas. Les sorties programmées ont été annulées. Participation au concours : « Les petits champions de la lecture »

CM2b : Il est difficile de se projeter dans des projets à long terme. La classe va s'inscrire aussi au concours - Elle s'inscrit également dans un concours de BD, mené par Mme Lartigue. Si les règles s'assouplissent, nous pourrions à nouveau prévoir des sorties en lien avec le programme.

CM1a et CM1b : participation au projet « école et cinéma » sur le thème « Nature, mon amie ». Séances reportées pour le moment.

Concernant une sortie au théâtre facultative (le soir) au théâtre J. Vilar, Mme Bigant (CM1b) apporte des précisions sur le sujet de la pièce, suite à des incompréhensions de certaines familles, remontées à l'association des Parents de L'Etang à savoir : « C'est l'histoire d'un adolescent qui fugue pour fuir toutes les mauvaises nouvelles et la morosité ambiante ». Un travail en classe a été réalisé sur la recherche de situations positives qui apportent du bonheur dans la vie. Les familles ont reçu l'information sur le sujet de cette représentation unique en amont, proposée à des élèves à partir de 9 ans. Le travail de rédaction qui s'en est suivi a été transmis aux familles.

La classe participera à partir de janvier à 10 séances autour du yoga et du mandala.

Les classes de cycle 2 ont entamé un travail autour de la nature et des animaux. Les 5 classes vont participer à un travail mené autour du chant et du yoga, proposé par notre conseillère pédagogique « musique ».

➤ **Les évaluations nationales de CP et de CE1 :**

Globalement, ce sont de bons résultats. Quelques compétences sont à renforcer en maths et français (les problèmes, reconnaissance de lettres). Chaque famille a reçu les résultats pour son enfant et des rdv individuels ont été proposés pour certaines. D'autres évaluations nationales auront lieu en janvier pour les CP.

A la question : Est-ce que le confinement a conduit à des retards conséquents ?

On observe des difficultés à se remettre dans un rythme de travail. Les évaluations peuvent révéler des fragilités pour certaines compétences. L'équipe enseignante se sert de ce matériel pour reprendre et poursuivre les apprentissages.

Concernant une question sur les évaluations diagnostiques faites dans les autres niveaux :

Pourquoi, il n'y a pas eu de retour aux parents de façon systématique ?

Ces évaluations ont été réalisées dans le but de faire un état des lieux des compétences de nos élèves. Elles permettent ensuite à l'enseignant de préparer le travail de classe. Certains ont communiqué à ce sujet lors des réunions de classe qui se sont tenues en septembre. Ce matériel reste un outil de travail pour l'enseignant. L'important étant que les familles sont tenues régulièrement informées du travail de leur enfant et notamment des difficultés rencontrées. (Rappel aux familles : signer les cahiers des enfants pour suivre leur progrès)

Un travail de renforcement de certaines compétences fondamentales en français et maths a été réalisé jusqu'à la Toussaint, selon les consignes qui nous ont été données. Les enseignants sont attentifs à chacun dans leur progression. De nombreux rdv individuels ont déjà été réalisés depuis le début de l'année pour faire le point. Les familles peuvent également les solliciter si elles le souhaitent. Comme l'an passé un point sera fait vers la fin janvier.

➤ **La coopérative scolaire, bilan financier :**

Les comptes ont été vérifiés par un parent, délégué de parents. Toutes les classes de découvertes et les sorties prévues l'an dernier ont été annulées. Toutes les familles ont été remboursées. Les organismes de classe de découverte ont finalement remboursé intégralement les acomptes versés, pendant l'été et après la rentrée. Malgré l'annulation de la fête d'école, la coopérative avait un solde positif d'environ 3700 € (bénéfices réalisés par la vente des photos, des sapins, des chocolats de pâques). Les dépenses de la coopérative sont principalement pour les projets éducatifs et l'achat de matériels pédagogiques. L'école remercie les familles pour leur don en ce début d'année. Malgré les restrictions que nous imposent la crise sanitaire, un budget annuel est alloué par classe pour développer des projets ou financer des sorties quand cela sera à nouveau possible.

➤ **Divers :**

Autres Points évoqués par l'association « Les Parents de l'Etang » :

Absence de maîtres :

- Il est évident qu'en cas d'absence d'un enseignant, non remplacé, se pose la question de la répartition des élèves dans d'autres classes, dans ce contexte sanitaire. La réponse est de regrouper les élèves par niveau, mettre des distances quand cela est possible. Un animateur ne peut pas faire la transition en attendant le remplaçant.

➤ **Psychologue de l'école :**

Notre nouvelle psychologue scolaire, Mme Tindy intervient lorsque l'enseignant la sollicite. Elle n'a pu se rendre disponible pour notre conseil d'école mais invite les délégués de parents à la contacter. Les familles peuvent également la solliciter directement. Une information sera déposée sur le site de l'école et les coordonnées distribuées dans chaque cahier de l'élève.

- Boîte des vêtements oubliés est-elle accessible aux parents ? Le coffre était accessible de septembre aux vacances de Toussaint. Depuis, les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'école. Il faut savoir que l'ensemble des vêtements marqués ont été rendus avant les vacances. (Très peu). Alors les familles sont encore une fois invitées à marquer les vêtements.

- Pourrait-on envisager l'installation d'un abri pour les vélos/ trottinettes ? Il y a déjà 2 garages à vélos dans la cour du haut. Cela sera envisagé au Budget 2021.

Pour conclure ce 1^{er} conseil d'école, je veux rappeler à l'ensemble des familles que l'école doit continuer à assurer ses missions, dans un contexte que l'on sait très difficile. L'ensemble de l'équipe fait son maximum, malgré toutes ces contraintes et le stress qu'elles génèrent, pour leurs enfants, pour qu'ils continuent d'apprendre, en leur préparant des situations pédagogiques motivantes.

Je ne doute pas du soutien des familles qui le manifestent par leurs messages aux enseignants. Ensemble, nous devons œuvrer pour continuer à travailler dans la confiance et sortir de cette épreuve le plus rapidement possible.

Néanmoins, l'école aujourd'hui est perturbée et il est nécessaire de respecter dans le long terme les mesures sanitaires : faire des rappels réguliers aux enfants. Tous, nous souhaitons que les prochaines vacances puissent être à nouveau des moments partagés en famille. Soyons unis et solidaires.

La Directrice, Mme Boulin